

# Votre santé en toute sérénité !

Swiss santé  
Frontaliers Suisses





## Swiss santé

### Des formules adaptées à tous vos besoins de santé

#### Spécialistes, hospitalisation, soins dentaires, lunettes...

Les dépenses de santé pèsent fortement sur le budget d'une famille. Pour vous permettre d'assurer sereinement votre santé, Swiss santé vous propose **un large choix de garanties** couvrant l'ensemble des dépenses de soins.

*Vous choisissez la formule qui convient le mieux à vos attentes, votre situation et à vos habitudes médicales en France et/ou en Suisse.*

TARIF  
RÉDUIT  
POUR LES  
FAMILLES

## Swiss santé

### Des garanties\* complètes et innovantes

- Vous êtes couvert pour de **nombreuses dépenses non remboursables** par la Sécurité sociale : forfait hospitalier, **chambre particulière** en cas d'hospitalisation, ostéopathes et chiropracteurs, vaccins, lentilles, chirurgie réfractive...
- Vous bénéficiez :
  - de **forfaits** optique et dentaire sur **toutes les formules**
  - de **bonus** en dentaire et en optique
  - de forfaits supplémentaires pour les prothèses capillaires et auditives (selon les formules).
- Si vous êtes adepte des **médecines douces** : certaines spécialités sont prises en charge sur la gamme «France et Suisse».
- Les garanties **prennent en charge**, dans la limite des taux et montants ci-après, certaines dépenses non remboursées par la Sécurité sociale : la contribution forfaitaire de 1 €/acte médical, **les franchises** de 0,50 €/boîte de médicaments - auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.

\* Garanties valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé, dans les conditions et limites précisées ci-après.

#### A savoir :

- Les **risques accidents** de travail et de la vie privée sont exclus de la garantie, ceux-ci étant assurés par l'employeur. Vous pouvez garantir le risque accidents «vie privée» de votre conjoint ayant-droit pour seulement 10 % de majoration. Pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus, cette garantie est automatique et gratuite.
- Les **garanties** du contrat sont acquises immédiatement pour toutes les maladies ; après un délai d'attente de 6 mois pour l'optique, les soins dentaires, les cures thermales, l'appareillage et l'orthopédie et 9 mois pour les prothèses dentaires, l'orthodontie, l'implantologie, la parodontologie.  
Si vous étiez déjà assuré, ces délais peuvent être abrogés sous conditions.
- Les formules Swiss santé Frontaliers Suisses peuvent être souscrites **jusqu'à 65 ans**, sur la base d'un questionnaire de santé.

Swiss santé  
Frontaliers  
Suisse -  
**France**

Soins en France,  
hospitalisation  
en France et  
en Suisse



**Hospitalisation et maternité**

**En France**

- > Frais de séjour
- > Chirurgie, anesthésie, obstétrique
- > Chambre particulière\* *durée illimitée pendant 15 jours*
- > Lit d'accompagnant *durée illimitée*
- > Forfait hospitalier
- > Transport du malade
- > Hospitalisation à domicile

**En Suisse**

- > Hôpitaux et cliniques relevant de l'APDRG\*\* :
- > Hôpitaux et cliniques ne relevant pas de l'APDRG\*\* :
  - frais de séjour, honoraires, prescriptions, frais annexes /jour
  - forfait d'entrée pour examens
- > Transport du malade *Maxi/an/bénéficiaire*

**Médecine courante**

- > Honoraires des médecins y compris acupuncteurs et homéopathes
- > Auxiliaires médicaux, laboratoires
- > Ostéopathes et chiropracteurs *non remboursables par la Sécurité sociale par consultation maxi 4/an*
- > Actes de spécialités : ATM (actes techniques médicaux)
- > Imagerie, radiologie, échographie



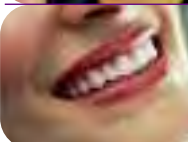
**Pharmacie**

- > Médicaments à vignette
- > Vaccins non remboursables par la Sécurité sociale, en recommandations générales du calendrier vaccinal (ex : grippe) *Maxi/an/bénéficiaire*



**Optique**

- > Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables + chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) *Maxi/an/bénéficiaire*



**Dentaire**

- > Soins dentaires
- > Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie *remboursables ou non par la Sécurité sociale Maxi/an/bénéficiaire*
- > Bonus fidélité : augmentation du forfait après 2 ans

Prestations exprimées en % des tarifs de convention et/ou base de remboursement de la Sécurité sociale, ou en % des tarifs de références suisses, dans la limite des frais réellement engagés.

**Prestations diverses**

- > Cures thermales après accord de la Compagnie *+ Maxi/an/bénéficiaire*
- > Prothèses & appareillage *auditif, orthopédique...*
  - + appareils auditifs : *Maxi/an/bénéficiaire*
  - + prothèses capillaires : *Maxi/an/bénéficiaire*
- > Forfait prévention santé - *Prise en charge de la moitié de vos dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale (voir liste) Maxi/an/bénéficiaire*

CHF : Francs Suisses.

\* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour.

\*\* APDRG : All Patient Diagnosis Related Groups : mode de remboursement des hôpitaux basé sur leurs activités.

Les renforts A, B, C, D, E sont valables en France.

Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
40 €/jour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour
Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100% du tarif APDRG** division commune de l'hôpital cantonal de Genève ou de Bâle				
1364 CHF	1717 CHF	2020 CHF	2525 CHF	3030 CHF
636 CHF	636 CHF	636 CHF	636 CHF	636 CHF
150 €	200 €	300 €	400 €	500 €
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
28 €	28 €	28 €	28 €	28 €
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
10 €	10 €	30 €	30 €	51 €
126 €	152 €	202 €	253 €	303 €
189 €	228 €	303 €	380 €	455 €
bonus de 50% si forfait optique non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :				
100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
400 €	500 €	600 €	700 €	800 €
+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €	+ 100 €
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
162 €	182 €	232 €	323 €	323 €
100 %	125 %	150 %	200 %	300 %
-	157 €	182 €	202 €	253 €
-	51 €	51 €	101 €	101 €
51 €	51 €	51 €	101 €	101 €
<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> A
<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> B
<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> C
<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> D
<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> E

Garanties valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé



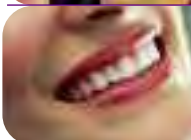
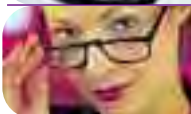
de Swiss santé  
Frontaliers Suisses  
**France**

> Renforcez vos garanties en honoraires et/ou optique-dentaire selon vos besoins.

> France ou Suisse : vos hospitalisations sont prises en charge dans les deux pays, y compris s'il ne s'agit pas d'une urgence.

Swiss santé  
Frontaliers  
Suisses -  
France et  
Suisse

Soins et  
hospitalisation en  
France et en Suisse



Prestations exprimées  
en % des tarifs de  
convention et/ou  
base de  
remboursement de la  
Sécurité sociale, ou  
en % des tarifs de  
références suisses,  
dans la limite des  
frais réellement  
engagés.

**Garantie soins et hospitalisation en France**

**Hospitalisation et maternité**

- > Frais de séjour
- > Chirurgie, anesthésie, obstétrique
- > Chambre particulière\* *durée illimitée pendant 15 jours*
- > Lit d'accompagnant *durée illimitée*
- > Forfait hospitalier
- > Transport du malade
- > Hospitalisation à domicile

**Médecine courante**

- > Honoraires des médecins y compris acupuncteurs et homéopathes
- > Auxiliaires médicaux, laboratoires
- > Ostéopathes et chiropracteurs *non remboursables par la Sécurité sociale par consultation maxi 4/an*
- > Actes de spécialités : ATM (actes techniques médicaux)
- > Imagerie, radiologie, échographie

**Pharmacie**

- > Médicaments à vignette
- > Vaccins *non remboursables par la Sécurité sociale, en recommandations générales du calendrier vaccinal (ex : grippe) Maxi/an/bénéficiaire*

**Optique**

- > Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables + chirurgie réfractive (*myopie, hypermétropie, presbytie*) *Maxi\*\*\*/an/bénéficiaire*

**Dentaire**

- > Soins dentaires
- > Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie *remboursables ou non par la Sécurité sociale Maxi\*\*\*/an/bénéficiaire*
- > Bonus fidélité : augmentation du forfait après 2 ans

**Prestations diverses**

- > Cures thermales *après accord de la Compagnie + Maxi/an/bénéficiaire*
- > Prothèses & appareillage *auditif, orthopédique... + appareils auditifs : Maxi/an/bénéficiaire + prothèses capillaires : Maxi/an/bénéficiaire*
- > Forfait prévention santé - *Prise en charge de la moitié de vos dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale (voir liste) Maxi/an/bénéficiaire*

Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
100 % 100 % 40 €/jour 20 €/jour Frais réels 100 % 100 %	125 % 125 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 125 % 125 %	150 % 150 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 150 % 150 %	200 % 200 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 200 % 200 %	300 % 300 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 300 % 300 %
100 % 100 % 28 € 100 % 100 %	125 % 125 % 28 € 125 % 125 %	150 % 150 % 28 € 150 % 150 %	200 % 200 % 28 € 200 % 200 %	300 % 300 % 28 € 300 % 300 %
Frais réels 10 €	Frais réels 10 €	Frais réels 30 €	Frais réels 30 €	Frais réels 51 €
126 € 189 €	152 € 228 €	202 € 303 €	253 € 380 €	303 € 455 €
100 % 400 € + 100 €	125 % 500 € + 100 €	150 % 600 € + 100 €	175 % 700 € + 100 €	200 % 800 € + 100 €
100 % 162 € 100 %	125 % 182 € 125 %	150 % 232 € 150 %	200 % 323 € 200 %	300 % 323 € 300 %
- -	157 € 51 €	182 € 51 €	202 € 101 €	253 € 101 €
51 €	51 €	51 €	101 €	101 €

bonus de 50 % si forfait optique non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :

**Garantie soins et hospitalisation en Suisse**

**Hospitalisation en Suisse**

- > Hôpitaux et cliniques relevant de l'APDRG\*\* :
- > Hôpitaux et cliniques ne relevant pas de l'APDRG\*\* :  
- frais de séjour, honoraires, prescriptions, frais annexes /jour  
- forfait d'entrée pour examens
- > Transport du malade *Maxi/an/bénéficiaire*

**Médecine courante**

- > Honoraires médicaux *en % du tarif cadre classe 2 du régime LAMAL ou du Tarmed*
- > Chiropracteurs, physiothérapeutes, ergothérapeutes sur prescription médicale
- > Travaux de laboratoire, imagerie, radiologie, échographie
- > Médecine complémentaire et préventive reconnue : sophrologues, naturopathes, relaxologues, étioopathes *par consultation maxi 4/an*

**Pharmacie**

- > Médicaments remboursables en Suisse
- > Médicaments de phytothérapie, nutrithérapie *non remboursables, sur prescription Maxi/an/bénéficiaire*

**Optique**

- > Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables + chirurgie réfractive (*myopie, hypermétropie, presbytie*) *Maxi\*\*\*/an/bénéficiaire*

**Dentaire**

- > Soins dentaires *Maxi/an/bénéficiaire*
- > Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie *remboursables ou non par la Sécurité sociale Maxi\*\*\*/an/bénéficiaire*
- > Bonus fidélité : augmentation du forfait après 2 ans

100 % du tarif APDRG** division commune de l'hôpital cantonal de Genève ou de Bâle				
1364 CHF 636 CHF 150 €	1717 CHF 636 CHF 200 €	2020 CHF 636 CHF 300 €	2525 CHF 636 CHF 400 €	3030 CHF 636 CHF 500 €
80 % 80 % 80 %	90 % 90 % 90 %	100 % 100 % 100 %	125 % 100 % 125 %	150 % 100 % 150 %
28 €	28 €	28 €	28 €	28 €
80 % 10 €	90 % 20 €	100 % 30 €	100 % 40 €	100 % 51 €
126 € 189 €	152 € 228 €	202 € 303 €	253 € 380 €	303 € 455 €
100 € 400 € + 100 €	125 € 500 € + 100 €	150 € 600 € + 100 €	175 € 700 € + 100 €	200 € 800 € + 100 €

bonus de 50 % si forfait optique non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :

Garanties valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé



de Swiss santé  
Frontaliers Suisses  
France et Suisse

- > France ou Suisse : vos dépenses de santé sont prises en charge dans les deux pays.
- > Médecines douces : de nombreuses dépenses sont prises en charge :
  - en Suisse : sophrologues, naturopathes, étioopathes..., médicaments de phytothérapie, nutrithérapie
  - en France : ostéopathes, chiropracteurs.

CHF : Francs Suisses.

\* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour.

\*\* APDRG : All Patient Diagnosis Related Groups : mode de remboursement des hôpitaux basé sur leurs activités.

\*\*\* en optique et dentaire (hors soins dentaires) les forfaits France et Suisse ne se cumulent pas.

Forfait : remboursement maximum exprimé en euros par an par bénéficiaire.



## Swiss santé

*Des services qui vous facilitent la vie*

- **des remboursements directement versés sur votre compte sous 48 heures**, à compter de la réception des feuilles de soins ou des factures
- **le paiement mensuel** des cotisations, **sans frais**
- **une assistance complète** (sous conditions) :
  - au quotidien : aide-ménagère, télévision en cas d'hospitalisation, école à domicile...
  - assistance voyages-déplacements à l'étranger.

## Swiss santé

*Un accompagnement de qualité qui fait la différence*

Avec **Swiss santé**, vous bénéficiez, en France, de services performants auprès des **professionnels de santé** partenaires du réseau Carte Blanche, répondant à un certain nombre de critères objectifs :

- vous n'avancez pas d'argent, grâce au **tiers payant** pratiqué chez les pharmaciens - *sous réserve que le numéro INSEE ait été communiqué à nos services* - et aux prises en charge en cas d'hospitalisation, chez les opticiens, chirurgiens-dentistes et audioprothésistes partenaires
- **votre éventuel reste à charge est diminué**  grâce aux engagements tarifaires des opticiens, chirurgiens-dentistes, audioprothésistes, ostéopathes et diététiciens partenaires. Vous demeurez naturellement libre de consulter un professionnel de santé hors du réseau Carte Blanche, hors conditions spécifiques indiquées ci-dessus.
- vous bénéficiez **d'informations prévention santé** : par téléphone, lettre d'information santé, accès personnalisé à votre espace client sur [swisslife.fr](http://swisslife.fr) et à des programmes de coaching : arrêt du tabac, mémoire, mode de vie...

## Swiss santé

*Vous accompagne dans l'entretien de votre capital santé*

- Avec **Swiss santé**, vous bénéficiez d'actes de **dépistage ou préventifs, non remboursables par la Sécurité sociale, et pourtant très importants !** Votre forfait prévention santé prend en charge la moitié de vos dépenses de prévention, dans la limite d'un forfait annuel. Vous choisissez dans une liste, les actes les plus adaptés à votre situation personnelle.

**Plus de 20 actes de prévention disponibles, sur prescription médicale et achat en pharmacie**

### Exemples :

**Consultations de diététique, substituts nicotiques**, ainsi que Zyban®\* et Champix®\* pour arrêter de fumer : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire de votre médecin, traitements de l'insuffisance veineuse : **veinotoniques**, antihémorroïdes, antivarices, bas de maintien, **antipaludéens** pour vos voyages....

\*ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique.  
*Liste exhaustive disponible sur simple demande à votre interlocuteur commercial.*

Votre interlocuteur commercial

SwissLife Prévoyance et Santé  
Siège social :  
86, boulevard Haussmann  
75 380 Paris Cedex 08.  
SA capital de 150.000.000 €  
Entreprise régie par le code  
des assurances  
322.215.021 RCS Paris.  
[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)

